



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DU BOURGET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique conjointe
regroupant l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
du projet d'aménagement du site dit « Abbé Niort », emportant mise en compatibilité
du plan local d'urbanisme de la commune du Bourget et l'enquête parcellaire.**

Conformément à l'**arrêté préfectoral de Seine-Saint-Denis n°2021-1533 du 4 juin 2021**, l'enquête publique conjointe regroupant l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du site dit « Abbé Niort », emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune du Bourget et l'enquête parcellaire est ouverte **du jeudi 24 juin 2021 au lundi 12 juillet 2021 inclus** sur la commune du Bourget.

Le préfet de la Seine-Saint-Denis est l'autorité compétente pour se prononcer sur la déclaration d'utilité publique.

Le maître d'ouvrage du projet est l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol.

Cette enquête est conduite par Madame Catherine MARETTE, architecte DPLG, en qualité de commissaire enquêteur.

Le **siège de l'enquête** est situé à la mairie du Bourget, Service Urbanisme, 65 avenue de la Division Leclerc, 93350 Le Bourget.

Pendant toute la durée de l'enquête, **un exemplaire du support papier du dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés en Mairie du Bourget**, Service urbanisme, aux heures habituelles d'ouverture au public, ainsi que le samedi 3 juillet 2021 Mairie du Bourget, Service des Affaires Générales, 65 avenue de la Division Leclerc, 93350 Le Bourget.

Le dossier soumis à l'enquête publique peut également être consulté :

- **Sur un poste informatique** dans le lieu défini ci-dessus, aux heures habituelles d'ouvertures au public ;
- **Sur le site Internet de Paris terres d'Envol**, ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://partage.paristerresdenvol.fr/s/78QqzjyPQRYzMzQ>

Chacun peut adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur par courrier libellé comme suit :

Madame le commissaire enquêteur
Enquête publique conjointe relative au projet d'aménagement du site dit « Abbé Niort » au Bourget Mairie du Bourget
Service Urbanisme
65, avenue de la division Leclerc
93350 Le Bourget

Les observations et propositions pourront également être déposées par voie électronique **sur un registre dématérialisé** à l'adresse suivante : <http://projet-inventons-la-metropole-du-grand-paris2.enquetepublique.net>.

Le public peut également adresser ses observations au commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : projet-inventons-la-metropole-du-grand-paris2@enquetepublique.net.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux de permanence, dates et horaires suivants :

MAIRIE DU BOURGET

Service Urbanisme
65, avenue de la division Leclerc - 93350 Le Bourget
Judi 24 juin 2021 de 9h à 12h
Lundi 12 juillet 2021 de 14h à 17h

MAIRIE DU BOURGET

Service des Affaires Générales
65, avenue de la division Leclerc - 93350 Le Bourget
Samedi 3 juillet 2021 de 9h à 12h

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie du Bourget et sur le site internet de la préfecture de la Seine-Saint-Denis www.seine-saint-denis.gouv.fr (rubrique Politiques-publiques / Aménagement du territoire et construction / Enquetes publiques)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête ainsi que des observations et des propositions du public auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières – 1, esplanade Jean Moulin 93007 Bobigny cedex).